

Postulat

Espace public au lieu d'un stand de tir vétuste à la rue du Stand

Le Conseil Municipal étudie les possibilités d'aménagement en espace public du stand de tir à l'arbalète vétuste et de l'ancien parking ouvert des employés de la police municipale de la rue du Stand.

Le stand de tir à l'arbalète n'est que trop rarement utilisé pour justifier son maintien. De plus, la pratique de ce sport médiéval est en perte de vitesse. Pour les arbalétriers inconditionnels, un réaménagement du terrain de tir à l'arc du Chemin du Seefels pourrait être envisagé. Quant au parking des employés de la police municipale jouxtant le stand de tir, il n'a plus de raison d'être.

L'aménagement de ce terrain en espace public doit être perçu comme une mise en valeur de la Vieille Ville. Un espace de détente dans un cadre historique profiterait aux habitants ainsi qu'aux visiteurs du quartier. On peut s'imaginer un jardin public, avec sa flore indigène, ses bancs de la Haute Époque et sa fontaine, où lire une Nouvelle avant de prendre le funiculaire serait un plaisir. Et par exemple une place de gravier pour se retrouver entre amis et jouer aux boules.

Le Conseil Municipal étudie les types d'aménagements et d'utilisations envisageables, avec pour objectif la valorisation de la Vieille Ville.

Le terrain est classé *Zone d'utilité publique*, catégorie 11 « Parcs (en général) » dans le Plan d'affectation de la Ville.

Illustration



Bienne, le 16 décembre 2009

Pablo Donzé, fraction Les Verts